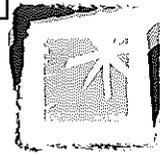


N° DEL/2023-047

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 3 avril 2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 mars 2023

PRESENTS (28)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (1) : M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. POP Ion Octavian.

ABSENTS

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (9) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à M. ROSSIGNOL Philippe,
Mme CARRARA Annie a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

OBJET : Affectation des Résultats – Budget Annexe SPANC – Exercice budgétaire 2022

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,
- **Statuant** l'affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice 2023,
- **Considérant** les éléments suivants :

POUR MEMOIRE	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	10 134,95 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	78,51 €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/22	
Solde d'exécution de l'exercice	5 737,65 €
Solde d'exécution cumulé	5 816,16 €
RESTES A REALISER AU 31/12/22	
Dépenses d'investissement	0,00 €
Recettes d'investissement	0,00 €
SOLDE	0,00 €
SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/22	
Rappel du solde d'exécution cumulé	5 816,16 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00 €
EXCEDENT TOTAL	5 816,16€
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	1 490,76 €
Résultat antérieur	10 134,95 €
TOTAL A AFFECTER	11 625,71 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Affectation complémentaire en réserve en excédent d'investissement (au compte 001)	5 816,16€
Affectation complémentaire en réserve en excédent de fonctionnement (au compte 002)	11 625,71€

POUR : 37
 CONTRE : 0
 ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
 Lapleau, le 11 avril 2023
 Le Président,**


 Communauté de Communes
 Ventadour Egletons Monédières



Carrefour de
 l'Épinette
 19550
 Lapleau
 05 55 27 69 26

Charles FERRÉ